



République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique



ANPR
Agence Nationale de la Promotion
de la Recherche scientifique

Appel à candidature

Appel à candidature pour le recrutement des deux Financiers (Contrat de prestation de services)

Article 1 : Objet

Dans le cadre de la gestion financière des Projets de Recherche Fédérée PRF et PRIMA l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR, L'angle Rue Danton et Chaabene Bhourri N°11-Lafayette Tunis), lance un appel à candidature pour le recrutement de deux (02) agents d'appui financier, titulaires d'un Master en Sciences de Gestion (Finance, Comptabilité, Management, ...)

Article 2 : Objet du service

Les candidat(e)s retenu(e)s seront affecté(e)s à l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique ANPR, pour assister l'équipe de la gestion financière des projets nationaux PRF et PRIMA et qui auront les tâches suivantes :

- Vérification et gestion du dossier des équipes contractantes dans les projets PRFs et PRIMA
- Préparation, exécution et suivi du dossier bancaire,
- Préparation, exécution et suivi du dossier financier,
- Elaboration des rapports périodiques,
- Collaboration et coordination de manière efficace avec le responsable financier de l'ANPR.

Article 3 : Salaire et modalité de paiement

La rémunération brute, y compris toute charge fiscale, sera réalisée mensuellement dès la signature du contrat des deux parties et ceci jusqu'à la fin du contrat. Celle-ci sera comprise entre mille quatre cents et mille six cents dinars tunisien brut (1400-1600 DT) par mois, selon les modèles de contrat de prestation de services à durée limitée.



Directeur Général de l'Agence Nationale
de la Promotion de la Recherche scientifique
[Signature]



République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique



ANPR
Agence Nationale de la Promotion
de la Recherche Scientifique



Article 4 : Durée de la collaboration

Les candidats seront recrutés pour une durée de 12 mois.

Article 5 : Compétences et qualifications requises

Afin de participer à cet appel public, les candidats doivent remplir les conditions générales et professionnelles suivantes :

Conditions générales :

- Nationalité Tunisienne,
- Jouissance des droits civils et politiques.

Conditions professionnelles :

Les candidats doivent disposer du profil et des compétences suivantes :

- Avoir au minimum un(e) Maîtrise/Master/Licence ou équivalent ou plus en Sciences de Gestion (Finance, Comptabilité, Management, ...) En Tunisie ou à l'étranger et ayant obtenu l'équivalence en Tunisie ;
- Une expérience en gestion financière ou comptable est souhaitable ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques ;
- Avoir une très bonne capacité de communication orale et rédactionnelle, un excellent niveau en français et en arabe ;
- Avoir un esprit organisationnel ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe.

Article 6 : Procédures et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui présentent les conditions demandées, seront examinées par un comité désigné par l'ANPR. L'évaluation se fera en deux phases : **évaluation des dossiers et entretien oral.**

Le comité de sélection classe les candidats par ordre de mérite. Il attribue une note technique comprise entre 0 et 70 points.

Le barème de notation retenu est récapitulé dans le tableau suivant :



Directeur Général de l'Agence Nationale
de la Promotion de la Recherche Scientifique



Critères de sélection	Barème d'évaluation	Nombre des points Maximum
Diplômes universitaires en sciences de gestion	License : 10 points Master : 15 points Doctorat : 20 points	20
Expérience professionnelle dans le domaine de la gestion financière ou de la comptabilité ou dans un poste similaire	5 points / an / attestation de travail	25
Compétences transversales :	5 points / attestation de formation	25
	Total	70



Article 7 : Présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront envoyer leurs dossiers de candidature à l'adresse suivante : par courrier Rapid Poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de l'ANPR dans un délai qu'il ne devra pas dépasser le 19/07/2024, portant la mention suivante : " A ne pas ouvrir, " Sélection de deux Financiers dans le cadre des projets PRF/PRIMA ".

Adresse : Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR)

ANPR, L'angle Rue Danton et Chaabene Bhourri N°11-Lafayette Tunis

Les candidatures reçues après la date ne seront pas prises en considération. Le cachet du bureau d'ordre fait foi. Seuls les candidats ayant une note technique supérieure ou égale à 35 seront invités à un entretien oral.

Article 8 : Éléments constitutifs du dossier

Le dossier de candidature se compose de :

- Demande de candidature,
- Curriculum Vitae avec photo,
- Copie de la CIN,
- Copie conforme des diplômes obtenus,
- Copies des attestations de stages, des formations effectuées et des attestations de travail prouvant l'expérience professionnelle.





République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique



Le classement final tiendra en compte de la note technique et de la note attribuée à l'entretien oral.

Article 9 : Calendrier de recrutement

Le lancement de la procédure se fait à comme suit :

- Publication de l'appel : 09/07/2024
- Date limite de dépôt des dossiers : 19/07/2024

Les candidat(e)s retenu(e)s devront apporter leurs dossiers de candidature original avant la prise de fonction avec :

- Une déclaration sur l'honneur de ne pas exercer une autre fonction,
- Bulletin N°3 ou récépissé de dépôt,
- Un certificat de bonne santé.



Tunis le 2024 جويلية - 9.

Le Directeur Général de l'ANPR

Chedly ABDELLY



Directeur Général de l'Agence Nationale
de Promotion de la Recherche Scientifique

ABDELLY Chedly